



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 03 avril 2018

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 19h56

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMANN Frédéric ; ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; AVIS André ; BARTHELET Catherine ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUCHEZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LAIDIE Franck ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAURICE Yves ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; STHAL Rémi ; THIEBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard ; VIGNOT Anne ;
C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; FAIVRE Sarah ; MAMET Gérard ; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; QUETE Gérard ;
C.C.V.M : MARCHAL François ; MORALES Roland ;

Etaient excusés :

C.A.G.B :
C.C.L.L :
C.C.V.M :

Secrétaire de séance : DAUDEY Pierre

Procuration de vote :

Mandants : LEGAIN Olivier ; MAILLOT Elsa ; STADELMANN Jean-Claude ;
Mandataires : GALLIOU Françoise ; BIZE Thibaut ; FAIVRE Sarah ;

Objet : Proposition de trois nouveaux tarifs de tri

PROPOSITION DE TROIS NOUVEAUX TARIFS DE TRI

Rapporteur : Monsieur Thibaut BIZE, Vice-Président

En complément des tarifs votés lors du Comité Syndical du 12 décembre 2017, trois tarifs sont proposés :

- double pesée (déjà voté pour 2017)
- perte d'un badge (déjà voté pour 2017)
- rachat de bouchons plastiques pré triés de la part d'associations

Concernant ce dernier point, le SYBERT a consulté CITEO et Valorplast pour étudier l'intégration des bouchons collectés par les associations dans les soutiens sur les emballages.

TARIFS, TRI ET MISE EN BALLE (POUR LES NON-MENAGES ET AUTRES CLIENTS)

Apport de bouchons plastiques pré triés, conditionnés et livrés de la part d'associations :

- 300 € HT par tonne (sous réserve de validation de l'intégration aux tonnages soutenus par CITEO)

ITM (POUR LES NON-MENAGES)

Matériaux	Tarif
Double pesée	5 € HT la double pesée
Perte d'un badge	15 € HT/badge

A l'unanimité, le Comité Syndical décide des trois nouveaux tarifs du tri proposés ci-dessus au titre de 2018.

Pour extrait conforme,

La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 11 AVR. 2018

Contrôle de légalité

